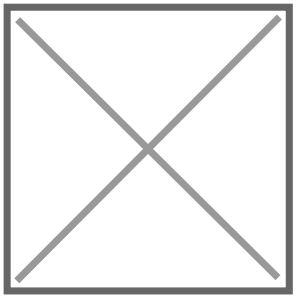
APPEL D’OFFRE

ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D’UN APPAREIL D’IMAGERIE MEDICALE TOMOGRAPHIQUE ET D’UNE MACHINE D’HEMODIALYSE



OFFICE D’ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIE ET MATERNITE (OFATMA)

Portée : |
Avis n° : OFATM-2526-FP-AOON-F-1/01/02
Date de parution : 15/04/2026 | **Date de clotûre :** 08/05/2026

| **Domaine d'activité :** Fournitures

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

OFFICE D’ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIE ET MATERNITE (OFATMA)

DESCRIPTION

Dans le cadre de l’exécution de son budget pour l’exercice fiscal 2025-2026, l’OFATMA se propose de procéder à l’acquisition d’un **APPAREIL D’IMAGERIE MEDICALE TOMOGRAPHIQUE** et d’une **MACHINE D’HEMODIALYSE RÉPARTI EN DEUX (2) LOTS**. Les lots sont répartis comme suit :

Lot 1 : **UN APPAREIL D’IMAGERIE MEDICALE TOMOGRAPHIQUE**
Lot 2 : **UNE MACHINE D’HEMODIALYSE AVEC MONITEUR COULEUR.**

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales régulièrement installées en Haïti et en règle vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Le dossier complet dudit appel d'offres peut être consulté gratuitement à partir du **6 avril 2026 de 9h 00 AM à 3h PM** au bureau de **l’OFATMA, Tabarre 41 boulevard 15 octobre, Haïti**, où il peut être également

retiré contre paiement d'une somme forfaitaire et non remboursable de **Cinq mille (5,000.00) gourdes**, par chèque de direction à l'ordre de **L'OFFICE D'ASSURANCE ACCIDENT DU TRAVAIL, MALADIE ET MATERNITE (OFATMA)** et la présentation d'une requête indiquant leur intérêt à présenter une offre et adressée au Directeur Général de l'OFATMA.

Les offres présentées conformément aux Instructions aux Soumissionnaires et accompagnées d'une garantie de soumission d'un pour cent *(1%)* du montant total de la soumission, devront parvenir ou être remises à **L'OFFICE D'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIE ET MATERNITE (OFATMA) le 8 mai 2026 au plus tard à 10h00 am**. *Les offres seront présentées sous pli cacheté et scellé avec mention « A n'ouvrir qu'en séance publique d'ouverture des plis »*. L'ouverture des plis, en séance publique, interviendra le même jour à **10h30 am** à **Tabarre 41, boulevard 15 octobre, Haïti**, à la salle de conférence de l'OFATMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires désirant y participer.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date prévue pour le dépôt des offres. Ils mentionneront sur l'enveloppe contenant l'offre, le ou les numéro(s) pour le ou les lot (s) (pour lequel ou lesquels l'offre est soumise).

Le soumissionnaire pourra postuler pour deux (2) lots.

L'**OFFICE D'ASSURANCE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIE ET MATERNITE (OFATMA)** peut à tout moment décider d'annuler l'Appel d'Offre.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'**OFFICE D'ASSURANCE ACCIDENTS DU TRAVAIL MALADIE ET MATERNITE (OFATMA), Tabarre 41, boulevard 15 octobre, Haïti**,ou au téléphone en composant le numéro suivant : **(509) 4898-7248**.

Port-au-Prince, le 30 mars 2026

Vikerson GARNIER, Ing.-Agr., MSc

Directeur Général